

REPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFPA PREVU LE 13 ET REPORTE AU 19 OCTOBRE

Le Conseil d'Administration devait se réunir ce matin pour traiter de différents sujets (validation de la comptabilité analytique, traités d'apports, situation financière estimée à fin 2017, avenant et prorogation de crédits courts termes). "Il" a été décidé de reporter le **CA au jeudi 19 octobre**. Le "il" représente l'Etat qui même s'il n'est pas décideur de la tenue et de l'ODJ d'un CA est largement majoritaire au sein du conseil d'administration.

On devine donc que, **derrière cette prise de décision, se cache le gouvernement actuel qui hérite d'une situation non désirée d'un point de vue économique** mais importante d'un point de vue stratégique au regard du plan Pisany Ferri (point de départ du grand plan d'investissement avec 14 milliards dédiés sur 5 ans dans le domaine de la formation). C'est en l'occurrence ce qu'Edouard PHILIPPE aurait dit à Pascale d'ARTOIS dans une rencontre officielle qui s'est tenue cette semaine.

Certes, un étai financier se resserre pour l'AFPA avec des pertes comptabilisées à 1 M€ tous les 2 jours au 1er semestre et qui, avec les pertes de marché accumulées depuis, devrait avoisiner en fin d'année le million d'€ par jour cette fois-ci.

Dans ces conditions, changer un organisme pour lequel on est garant de ses dettes sans avoir de marge de manœuvre est très délicat pour l'Etat. Et ce n'est pas l'AFPA qui peut imposer d'elle-même des conditions de marché à l'Etat, sinon au mieux que de raisonner avec celui-ci sur des champs de valeurs, opérationnels et fonctionnels, traduisibles par un retour à l'équilibre à l'horizon 2020 - Ce qu'a déjà écrit Mme D'ARTOIS. Encore faut-il ne pas uniquement avoir une analyse purement comptable et financière pour enchaîner sur des plans réduction RH et patrimoniaux. Ce serait trop simpliste, car elle ferait fi d'une stratégie que la direction et le champ politique n'ont pas défini actuellement sur la place que doit occuper l'AFPA dans le futur.

Ce que doit-être l'AFPA dans le futur ? Ou plutôt comment doit-elle se comporter à son sommet ?

- **Réactivité face aux opportunités, ne pas les laisser passer. Un exemple parmi d'autres.**

Cette semaine, j'étais en formation à la confédération -lecture financière et analyse de bilans - en compagnie de différents délégués nationaux de la CFE CGC. Parmi eux mon homologue de la Poste qui me disait grosso modo ceci : *" A partir du moment où par exemple, l'examen du code de la route s'est libéralisé en juin 2015, La Poste a immédiatement réagi pour être prêt à ouvrir- ce qu'ils ont fait - plus de 300 centres d'examens à la fin 2016."* Et cette filiale, est déjà excédentaire.

Pendant ce temps, dans certaines régions, l'AFPA a ouvert, 1 an après... des salles en locations à des prestataires externes pour faire l'examen du code de la route pour quelques centaines d'euros par mois ! Cet exemple est un peu désolant et triste quand on aimerait voir son entreprise se développer et assurer son maintien. Cela signifie bien que notre plus haut niveau décisionnel se place toujours dans une culture associative en étant content de ce qu'il fait sans se demander si le marché ou l'Etat ou les régions sont contents de lui et sans se demander si ces 3 acteurs ont réellement besoin de ce que l'on lui propose. Comment convaincre l'Etat de nous aider dans ces conditions ? Difficile.

- **"L'internetisation" qui nous fait vivre différemment**

A ce même stage, un autre délégué d'Orange me parlait de l'ouverture prochaine d'Orange Bank - désolé pour la publicité - et me disait grosso modo ceci *" il y a plusieurs pays d'Afrique qui fonctionnent d'ores et déjà à près de 98% avec des banques en ligne sur smartphone. L'internetisation leur a permis d'ouvrir un réseau qui leur était impossible à construire en terme de coût avec des agences et leurs murs. Si vous ignorez massivement ce bouleversement technologique, il sera quasiment trop tard pour le rattraper."*

Ces 2 exemples d'évolution de sociétés nationales assises durant des années sur un monopole (les téléphones filaires, les cabines, le courrier, les timbres....) ne permettent pas d'idéaliser l'ensemble de l'entreprise - car on a parlé aussi des problèmes que tous les syndicalistes rencontrent par ailleurs - mais témoignent d'évolutions indispensables qui

garantissent leur avenir. Car s'il n'y a pas d'activité, il n'y a pas de syndicat, toute mesure et pondération, étant à faire de part et d'autre dans l'exercice de leur raison d'être.

Ces 2 allégories nous placent au cœur des discussions politiques actuelles sur nos enjeux. Pour ce qui nous concerne elles nous montrent la nécessité d'être pro actif, y compris d'un point de vue syndical sur le sujet de :

- La réforme de la formation professionnelle
- Le grand plan d'investissement
- La place de l'AFPA au sein de ces circuits organisationnels et financiers

On ne conviait pas un banquier en pleurnichant, et encore moins l'Etat actuel. Si notre attitude est uniquement de "capoter" au mieux les subsides proposés par le Grand Plan d'investissement, on peut parier d'un échec pérenne et programmé ou d'un fonctionnement en mode survie que l'on vit déjà et déplore.

Dans une interview à paraître lundi, je parle de différentes pistes possibles à explorer car **la période politique est la plus opportune qui soit en terme de changements** : de fusion avec pôle Emploi, de fusion avec les Greta, de construction contractualisées entre les différents partenaires du service public.

De nouvelles opportunités économiques et sociales s'ouvrent ? Allons-y ! Laissons-nous aller au niveau des idées ! Un CFA, un Greta, une agence Pôle Emploi, l'AFPA, c'est de l'argent public ! Alors c'est sûr que dès lors que nous émettons ces hypothèses, des organisations syndicales qui votaient contre l'EPIC cela fait à peine 1 an, et voulaient conserver le statut associatif, nous fustigent car elles ont du mal à accepter le changement et se placent malheureusement à mille lieux de cela.

On me rétorque aussi, au plus haut niveau, que *"ce n'est pas dans les tuyaux"*. Certes. Je leur rétorque qu'avant moi, la CFE-CGC par l'intermédiaire de son Bureau, avait proposé à la présidence de l'AFPA dès septembre 2012 d'envisager la transformation en EPIC. On leur avait répondu que *"ce n'était pas dans les tuyaux"* ... Pour ce qui des tuyaux alors...

L'utopie réaliste a de bon que lorsqu'elle confronte l'interlocuteur à l'échec prévisionnel de sa situation. C'est le rôle d'un syndicat. Faire bouger les lignes, insuffler de l'énergie et modifier des règles du jeu déjà attestées par le sceau de l'échec. C'est comme cela que soudainement des oasis émergent.

En parlant d'oasis, cela me fait penser à Pierre RHABI qui disait: *"Si chacun de nous fait le peu qu'il peut avec conviction et responsabilité je vous assure que l'on fera énormément"*. Et je vous dis donc que, comme nous sommes de plus en plus nombreux, cela devrait donc le faire un jour ou l'autre....

Espérons, qu'au terme de ce CA du 19 octobre en regard duquel nous participerons avec l'intersyndicale à une manifestation, nous ayons des ébauches ou bribes de positionnement stratégiques. Il y aura peut-être des nouvelles rassurantes (du style " le gouvernement croit en nous ") mais nous demandons plus : de l'avenir et de l'ambition stratégique.

André THOMAS Président du SNPEA CFE-CGC AFPA

Syndicat National du Personnel des Etablissements AFPA

Tour Cityscope - 3, rue Franklin 93100 MONTREUIL

<http://www.cfecgcafpa.org/>